

Au niveau européen

En 2020, les abattages européens de volaille devraient reculer de - 0,5 %, avec des abattages de poulet stable (+ 0,3), un recul des abattages de dinde (- 0,9 %) et une forte baisse des abattages de canard (- 15,3 %). Le repli des abattages en France (- 3,3 %), en Espagne (- 2,2 %) et aux Pays-Bas (- 1,0 %), la stabilité pour l'Allemagne (- 0,1 %) et le Royaume-Uni ne compensent pas les hausses en Pologne (+ 1,5 %), en Italie (+ 1,4 %) et au Portugal (+ 3,2 %). Si les importations communautaires en provenance du Brésil restent en dessous de leur niveau historique, elles remontent graduellement depuis septembre 2019, notamment sur les viandes saumurées. Sur les 7 premiers mois de 2020, les importations européennes de viande de poulet sont en baisse de 14,2 % par rapport à la même période en 2019. Les exportations sont quant à elles en baisse de 3,8 % sur 7 mois 2019, notamment celles de la découpe fraîche (- 17,2 %), tandis que les exportations d'entiers progressent (+ 3,2 %).



Au niveau national

Comme la majorité des secteurs agricoles français, depuis le mois de mars, les filières avicoles ont été ébranlées à différents degrés depuis la mise en place du confinement au mois de mars jusqu'à ce jour sans s'interrompre, entraînant des volumes stockés plus importants et par ricochet l'allongement des vides sanitaires.

D'autres filières ont été touchées : c'est le cas du poulet lourd destiné à la restauration rapide dont les éleveurs ont dû réorienter temporairement leur production vers des animaux adaptés au marché de la distribution.

Au final, les abattages de volailles sont en baisse de 0.6 % par rapport à l'année 2019. La situation est plus préoccupante en canards à rôtir avec - 16,5 % et en pintades avec - 9,9 %. Le commerce extérieur est également impacté avec une baisse de 10 % des importations mais en parallèle une dégradation de presque 16 % des exportations.

Le secteur des ovoproduits a dû aussi faire face à la fermeture de ses principaux débouchés. De plus, la croissance de la consommation de poulet ou de dinde dans la grande distribution n'a pas compensé la fermeture de la restauration hors domicile. Le secteur des œufs coquille a été plutôt épargné par la crise, il a même plutôt bénéficié d'un engouement de la part des consommateurs avec la multiplication des repas pris à domicile.

Contexte régional Nouvelle Aquitaine

En volailles de Chair

Si la production de poulets de chair a mieux résisté à la crise sanitaire actuelle avec notamment une hausse de 2 % en volailles label, les filières canards à rôtir, pintades et les petites productions de volailles (pigeons, cailles...) ont été durement touchées par les mesures de confinement avec la fermeture des débouchés en RHD en France et à l'étranger avec des baisses respectivement allant jusqu'à 20 %.

Pour la filière canards maigres, l'AIRVOL et la Chambre des Deux Sèvres ont posé un diagnostic et ainsi permis de mettre en place une aide spécifique à l'adaptation des bâtiments canards pour les rendre polyvalents. Malheureusement pour le moment, seul un éleveur a déposé un dossier car les autres producteurs ont hésité à investir pendant cette période d'incertitude.

Pour la filière pigeon, avec les services de l'AANA, une campagne de communi-

cation et des participations à des salons spécialisés ont été initiées. Fin 2020, les stocks congelés sont toujours présents contrairement au produit en frais.

En production d'œufs

En prévision de la base des éclosions et des mises en place de poussins en 2020, le rythme de mises en place de poulettes devrait légèrement diminuer (- 0,8 %), dans un contexte sanitaire incertain.

Chiffres 64 :

La production des Pyrénées-Atlantiques représente **366** Exploitations spécialisées dont **252** uniquement avec des ateliers volailles ou pondeuses.

Des inquiétudes pour la fin de l'année

Aujourd'hui, les craintes grandissent au niveau de la profession car la relance de la consommation des produits festifs est totalement tributaire de la bonne tenue des fêtes de fin d'année, et les mesures sanitaires actuelles (nouveau confinement) n'incitent pas à l'optimisme.

Enfin, depuis le 26 octobre 2020, le territoire français est passé en risque « modéré » Influenza Aviaire en raison de cas H5N8 sur le nord de l'Europe, et depuis le 4 novembre un nouvel arrêté a requalifié le niveau de risque à « élevé » pour tous les départements présentant des ZRP et des zones à forte densité d'élevages plein air. Le département des Pyrénées-Atlantiques en fait partie. Cet arrêté implique la mise à l'abri de toutes les volailles (sauf dérogation). Face à cette nouvelle menace, les professionnels restent mobilisés sur la réalisation des mesures de biosécurité afin d'éviter les conséquences catastrophiques des épisodes de 2016 et 2017.